



# BULLETIN DE SANTÉ DU VÉGÉTAL

## BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

Grandes cultures n° 12 du 13 novembre 2018



Campagne 2018-2019



Colza p 02

Céréales d'hiver p 08

### A retenir cette semaine :

#### Colza :

- Le vol des charançons du bourgeon terminal se poursuit voire démarre dans certaines zones comme dans la Haute-Saône. Sur les petits colzas continuer à surveiller lors des après-midi ensoleillés.
- Larves de grosses altises : pas de parcelle avec dépassement du seuil de nuisibilité. A surveiller au cas par cas.
- Toujours une forte présence de pucerons verts et de pucerons cendrés.

***Sauf évènement particulier, c'est le dernier BSV colza de l'automne.***

#### Céréales d'hiver :

- Limaces à surveiller avec le retour des pluies.
- Risque devenu faible du côté des cicadelles.
- Ne pas laisser séjourner les pucerons plus de 10 jours.



**Réseau 2017-2018**

Le BSV de cette semaine est rédigé à partir de l'observation de **64** parcelles du réseau.

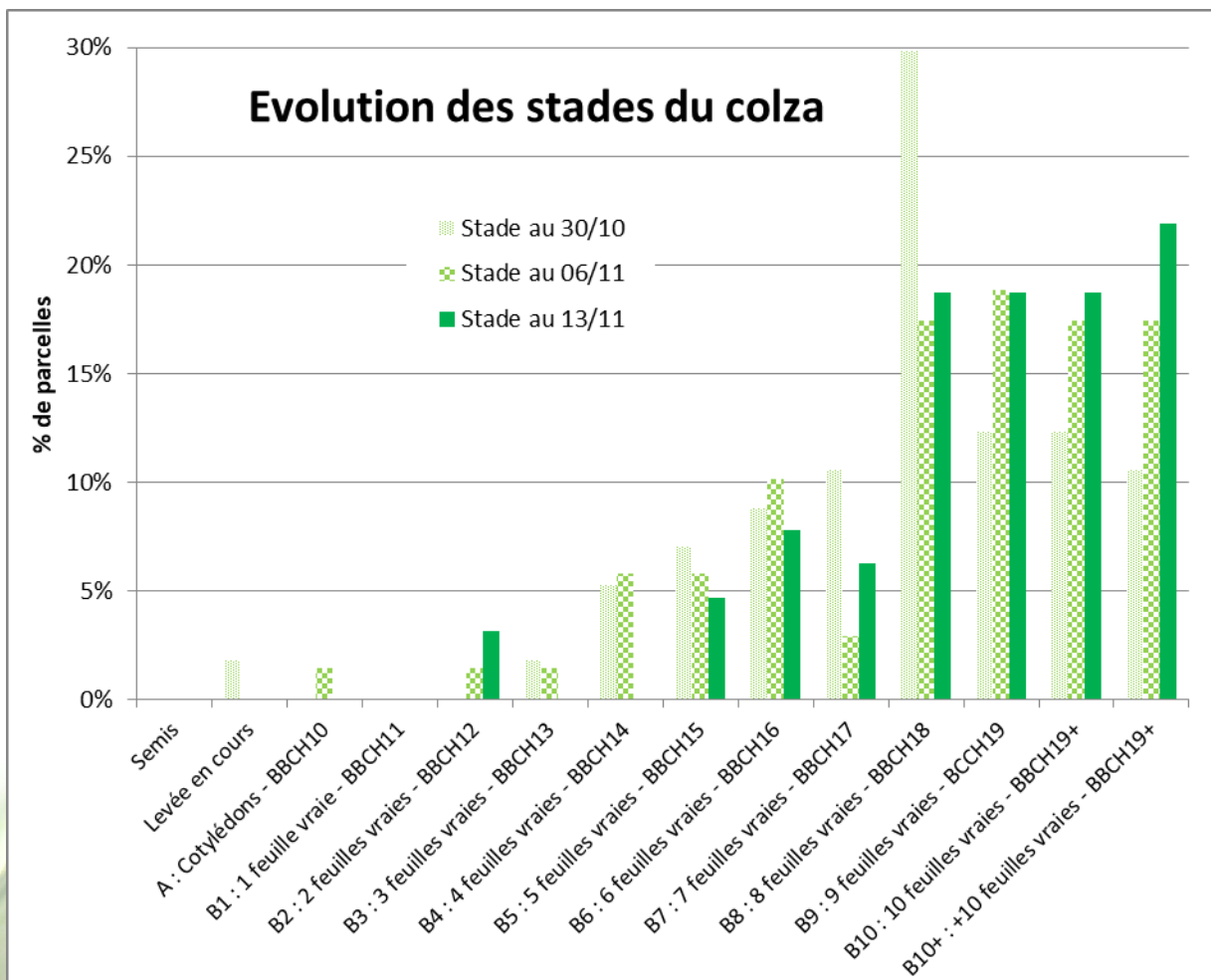
**Stades des colzas**

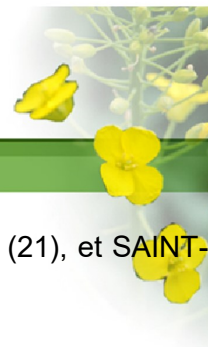
Les situations sont toujours très hétérogènes.

Les averses et les journées ensoleillées sont favorables à la croissance des colzas. Dans notre réseau, 41% des parcelles ont atteint le stade 10 feuilles.

Dans le même temps, d'autres parcelles ont 4 feuilles ou moins, ou ne sont pas levées. Ces colzas correspondent à des levées tardives ou à des re-semis.

Certaines parcelles du réseau sont ou seront retournées et ne sont donc plus observées.





3 parcelles indiquent un début d'élongation (entre 0.5 et 3 cm) : TAILLY (21), RENEVE (21), et SAINT-LOTHAIN (39).

7 pesées de colza ont été réalisées cette semaine :

Parcelle	Poids (g/m <sup>2</sup> )	Stade	Date de semis
BAIGNEUX LES JUIFS (21)	1 900	>B10 : Plus de 10 feuilles vraies	16/08
LAIGNES (21)	1 400	B9 : 9 feuilles vraies	21/08
MACON (71)	400	B10 : 10 feuilles vraies	21/08
MENESBLE (21)	2 080	>B10 : Plus de 10 feuilles vraies	16/08
NANCE (39)	1 180	B8 : 8 feuilles vraies	28/08
NOYERS (89)	800	B9 : 9 feuilles vraies	11/08
SAINT LOTHAIN (39)	2 700	>B10 : Plus de 10 feuilles vraies	23/08

### Ravageurs

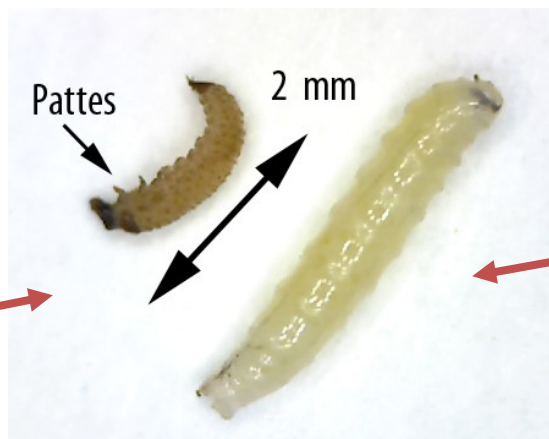
#### Larves de grosses altises

##### - Description :

La lutte contre les larves de grosses altises est déconnectée de la lutte contre les altises adultes.

**Attention à ne pas confondre les larves d'altises avec les larves de diptères qui sont sans nuisance sur le colza.**

- Larve d'altise au stade L1 :
- 2 mm (jusqu'à 6 mm au stade L3)
  - 3 paires de pattes
  - Nuisibilité moyenne



- Larve de diptère :
- 5 mm
  - Nuisibilité faible

Photo : Terres Inovia



Larve de grosses altises dans pétiole disséqué (A. Fichot, CA58)

Les observations peuvent être réalisées par dissection des pétioles ou bien avec la méthode Berlèse (voir description dans le BSV n° 10 du 30/10/2018 ou [vidéo ici](#)).

- **Seuil de nuisance** : larves présentes dans **plus de 70 % des plantes** OU **2,5 larves en moyenne par plante** avec la méthode Berlèse.



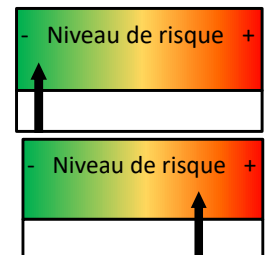
**Observations :**

Des larves de grosses altises ont été observées dans 8 parcelles du réseau, aucune ne dépasse les seuils de nuisibilité.

Parcelle	% de plantes avec larve (dissection)	Nb de larves / plante (Berlèse)
PORT-SUR-SAONE (70)	1	
GY-L'EVEQUE (89)	60	
SAINT-BENIN-DES-BOIS (58)	10	
CHAMPLOST (89)	50	
MONT-SAINT-JEAN (21)		0.1
LEZINNES (89)		0.2
BRETIGNY (21)		0.1
ALLUY (58)		0.15

**- Analyse du risque :**

- Pour les parcelles n'ayant pas atteint le seuil de nuisibilité, le risque est faible. Il est cependant important de **suivre l'évolution des stades larvaires**, surtout que la chaleur de l'automne entrainera sans doute des éclosions plus précoces que les années précédentes.
- Si le seuil de nuisibilité est atteint, le risque devient élevé. Plus le colza est petit, plus le risque sera élevé.



A noter que le vol des adultes de grosses altises se poursuit du fait des températures douces et de l'ensoleillement. Elles sont encore nombreuses à être capturées dans les cuvettes. Cependant la plupart des colzas ayant dépassé le stade 4 feuilles, le risque est géré en même temps que les autres insectes.

**Charançon du Bourgeon Terminal (CBT)**



terminal (CA89)

Charançon du bourgeon

- **Période de risque** : du développement des premières larves jusqu'au décollement du bourgeon terminal. La lutte contre les larves étant impossible, c'est l'arrivée des adultes qui va déclencher le début de la période de risque. La cuvette jaune (positionnée au-dessus de la végétation) est indispensable pour effectuer ce piégeage. Les vols de CBT peuvent avoir lieu de fin septembre jusqu'à l'entrée de l'hiver.

**- Observations :**

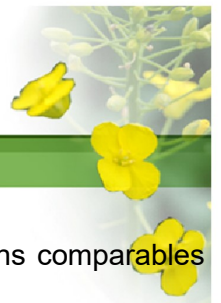
Des charançons du bourgeon terminal sont observés dans 77% des parcelles observées cette semaine, à hauteur de 1 à 60 individus (à SALIGNY (89)).

Localement les captures peuvent être importantes (Haute Saône, Nièvre, Yonne).



# BULLETIN DE SANTÉ DU VÉGÉTAL

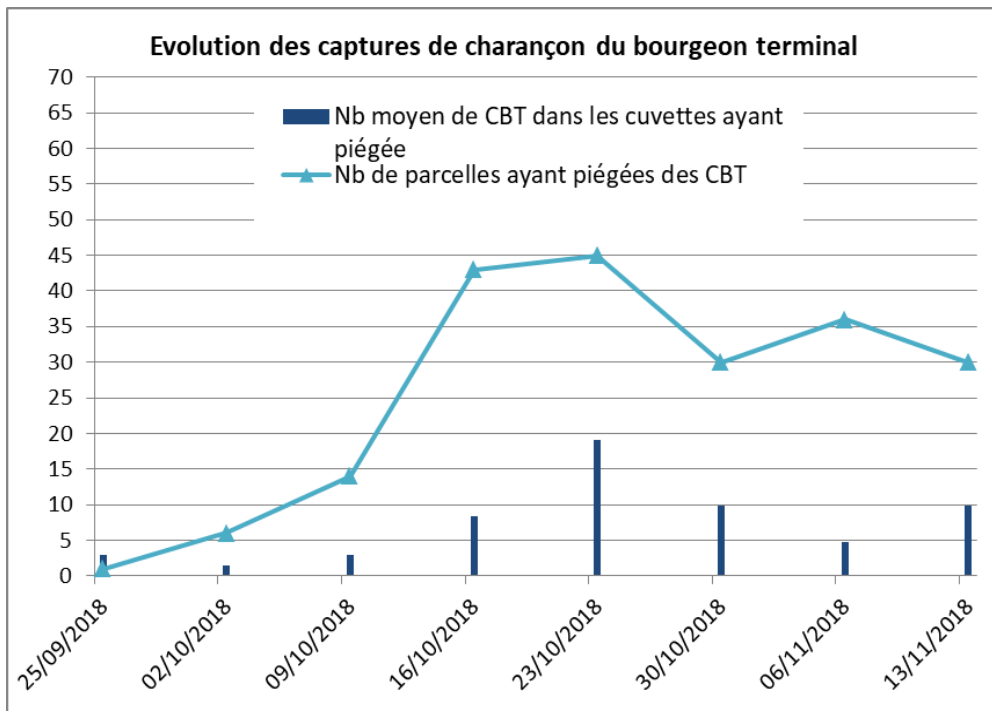
BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ



## Grandes cultures n° 12 du 13 novembre 2018

Le vol des CBT se poursuit à la faveur des après-midi ensoleillés, dans des proportions comparables aux 2 semaines précédentes.

Il est probable que le rafraichissement annoncé pour la semaine prochaine diminue le vol, mais il est impossible de se prononcer sur la fin du vol ou sur le dépassement du pic du vol.

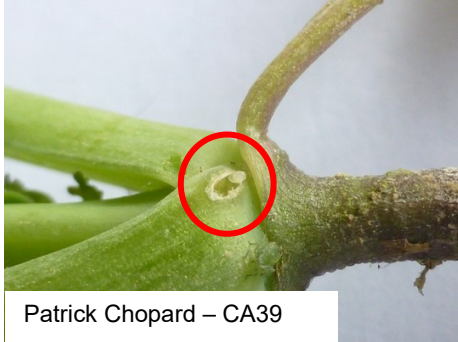


Nombre de CBT capturés en cuvette entre le 08/11 et le 13/11





6 femelles en provenance de SALIGNY (89) ont été disséquées : toutes portaient des œufs matures.



Patrick Chopard – CA39

A LES HAYS (39), 5% des plantes portaient des traces de ponte (photo ci-contre avec un œuf de charançon).

Une larve de CBT a été observée à PORT SUR SAONE (70).

**- Analyse du risque :**

*Se reporter aux précédents BSV pour connaître la localisation des précédentes captures.*

Le risque est faible :

- dans les secteurs où il n'y a pas encore eu de piégeage,
- pour les colzas très développés (supérieur à 1 kg/m<sup>2</sup>),
- pour les parcelles protégées depuis moins de 10 jours.



Maintenir la surveillance, surtout lors des après-midi ensoleillés.

Le risque est élevé : pour les colzas de moins d'1 kg/m<sup>2</sup>, non protégés ou dont la dernière protection date de plus de 10 jours, et ayant capturés des CBT depuis une dizaine de jours.



**Pucerons verts du pêcher (*Myzus persicae*)**



*Colza avec pucerons verts (ailé et aptère), ainsi que de nombreux pucerons parasités (en beige)*

Les pucerons verts s'installent sur la face inférieure des feuilles et sur les petites feuilles en formation au centre de la rosette.

La nuisibilité est à la fois directe (prélèvement de sève) et indirecte (transmission de viroses).

**- Période de risque :** jusqu'au stade 6 feuilles (6 semaines de végétation), les pucerons verts sont susceptibles de transmettre des viroses au colza.

**- Seuil de nuisibilité :** présence de pucerons verts sur 2 pieds sur 10.

**- Observations :**

Nous observons aussi bien des individus aptères que des ailés, dans des quantités importantes par rapport aux années précédentes. Des individus parasités sont aussi observés.

26 parcelles indiquent la présence de pucerons verts, avec entre 20 et 100% des plantes avec présence et des quantités de pucerons par feuilles très variables d'une situation à l'autre.

Pour 4 de ces parcelles (SALIGNY (89), ANNOIRE (39), BUXY (71), COULOUTRE (58)), le stade 6 feuilles n'est pas encore atteint.

Ils sont aussi observés de manière significative sur de nombreuses parcelles hors réseau.



**- Analyse du risque :**

- Sur les colzas de moins de 6 feuilles : le risque est moyen à élevé.  
Cependant, dans certains secteurs, avec le développement des phénomènes de résistance, il n'y a plus de solution pour gérer le risque en végétation.
- Sur les colzas de plus de 6 feuilles : le risque est faible.  
Surveiller cependant que les plantes ne dépérissent pas sous les prélèvements de sève (cas d'invasion extrême signalé localement hors réseau).



**Pucerons cendrés**

**- Description :**

Cette espèce ne transmet pas de virose. Les dégâts sont uniquement constitués de prélèvement de sève. Regroupés en colonies serrées, leur nuisibilité directe est généralement faible à l'automne, même s'ils peuvent parfois tuer des plantes au stade rosette s'ils sont présents en quantité trop importante.



*Pucerons cendrés sous les feuilles de colza  
(C. Naels, CA58)*



*Flétrissement du colza suite à une attaque de pucerons  
(E. Bonnin, Soufflet Agriculture)*

**- Observations :** ils sont signalés dans 7 parcelles du réseau et concernent de 1 à 50% des plantes.

**- Analyse du risque :** Seules les parcelles avec une forte présence de pucerons cendrés sur la totalité de la surface présentent un niveau de risque élevé.

Surveiller que les plantes ne dépérissent pas sous les prélèvements de sève.

Des **pucerons du navet** sont aussi signalés à RUFFEY-SUR-SEILLE (39) et VILLIERS-SUR-YONNE (58).

**Maladies**

Des macules de phoma sont signalées dans 4 parcelles, avec de 3 à 25% des plantes concernées.

De l'oïdium sur 5 à 50% des plantes est aussi observé dans 4 parcelles.

D'autres cas nous sont ponctuellement rapportés hors réseau.



CEREALES D'HIVER

72 parcelles ont été observées cette semaine. A la faveur des conditions douces et humides, les céréales qui avaient été semées dans le sec lèvent enfin.

Tableau des observations en nombre de parcelles

	Levée	1 f	2 f	3 f	Début tal- lage
Blé	10	6	9	8	7
Orge	5	4	5	10	7
Triticale			1		
<b>Total</b>	<b>15</b>	<b>10</b>	<b>15</b>	<b>18</b>	<b>14</b>

**Limaces**

Avec le retour des pluies, il convient de surveiller les parcelles.

Sur 38 parcelles observées, quelques rares morsures sont signalées sur 4 parcelles.



Limace grise – photo Judith Nagopae – CA58

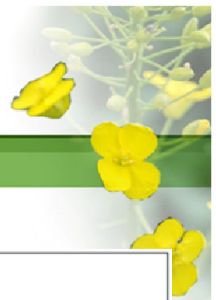




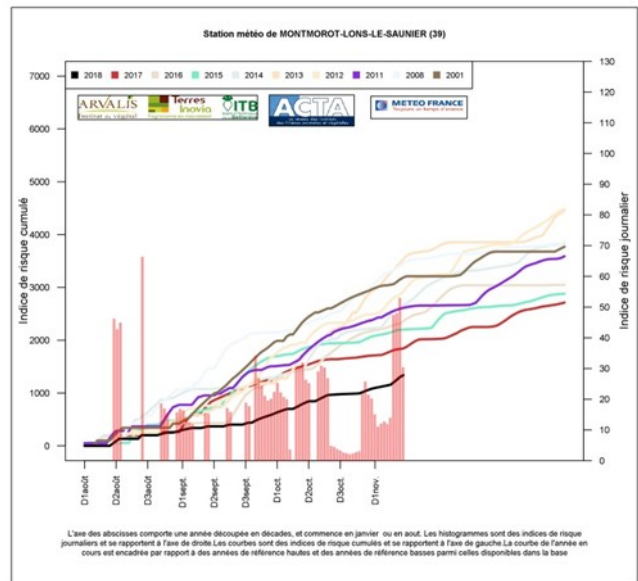
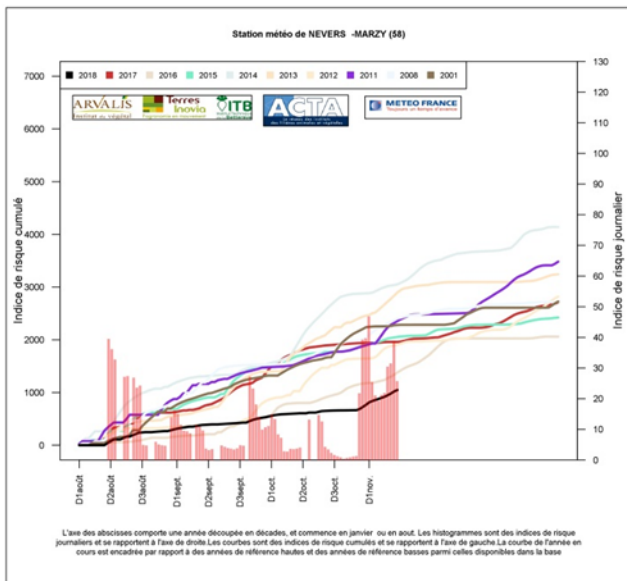
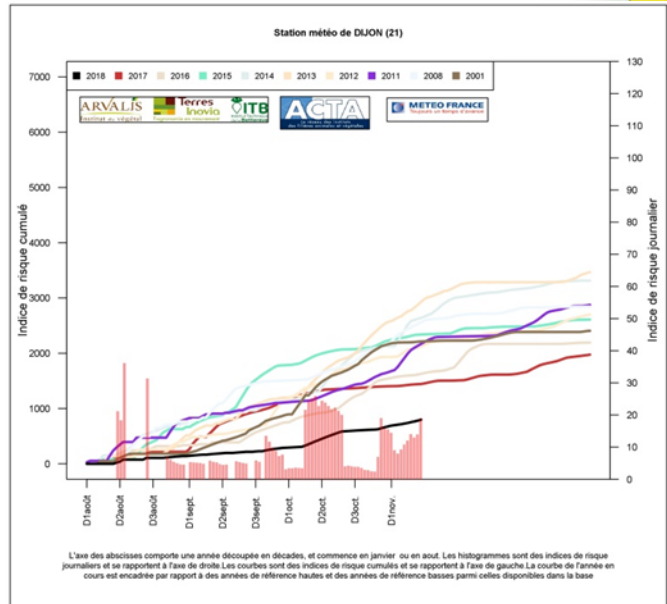
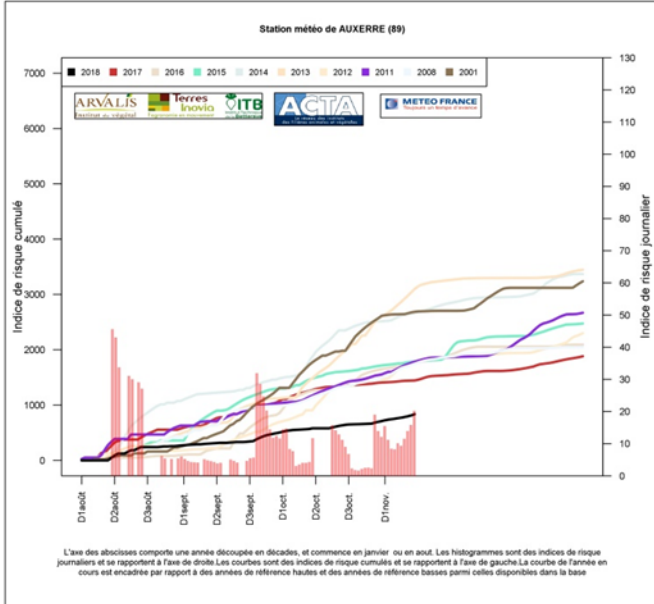


# BULLETIN DE SANTÉ DU VÉGÉTAL

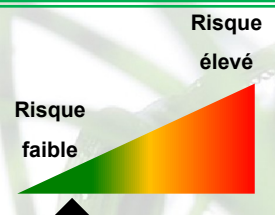
## BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ



### Grandes cultures n° 12 du 13 novembre 2018



**Le risque limace reste faible mais la surveillance doit rester active compte-tenu du retour des pluies.**





# BULLETIN DE SANTÉ DU VÉGÉTAL

## BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ



Grandes cultures n° 12 du 13 novembre 2018

### Les cicadelles (*Psammotettix alienus*) responsables des symptômes de pieds chétifs

#### Etat des lieux

L'état des lieux peut être réalisé en relevant de manière hebdomadaire, dès le début de la levée, un piège jaune englué format A4. Au-delà de 30 captures hebdomadaires enregistrées, le risque devient élevé. En l'absence de piégeage, une observation directe des cicadelles dès l'émergence de la céréale sera alors nécessaire pour évaluer le niveau de risque. Choisir une période ensoleillée, la plus chaude de la journée. Parcourir la parcelle à 5 endroits sur 5 mètres linéaires. Si à chaque endroit cette action fait sauter devant soi au moins 5 cicadelles, le seuil de risque est dépassé.

**Surveillez les cicadelles dès le stade pointant de la céréale.**

Sur 30 pièges relevés cette semaine, aucun ne dépassent le seuil de 30 captures hebdomadaires.

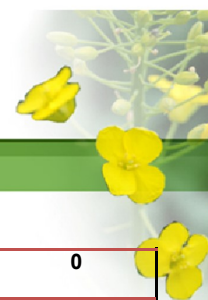
Nombre de captures de cicadelles cette semaine sur le réseau BFC

commune	Code postal	culture	Variété	Date semis	Nbre Cicadelles / piège
GEMEAUX	21120	Blé tendre d'hiver	UNIK	1/10	0
RENEVE	21310	Orge d'hiver	KWS FARO	15/10	0
BLIGNY-SUR-OUCHÉ	21360	Blé tendre d'hiver	FRUCTIDOR	2/10	3
PRUSLY-SUR-OURCE	21400	Blé tendre d'hiver	FRUCTIDOR	13/10	0
VILLEBICHOT	21700	Orge d'hiver	ETINCEL	11/10	0
POUILLEY-FRANCAIS	25410	Orge d'hiver	LG Casting	3/10	5
ASNANS-BEAUVOISIN	39120	Blé tendre d'hiver	SOKAL	13/10	15
ALLUY	58110	Blé tendre d'hiver		23/10	3
URZY	58130	Blé tendre d'hiver		17/10	2
POUGNY	58200	Blé tendre d'hiver	APACHE	23/10	3
POUGNY	58200	Orge d'hiver	PASSEREL	26/10	0
COULOUTRE	58220	Blé tendre d'hiver	COMPLICE	23/10	2
BOUHY	58310	Blé tendre d'hiver	Melange Fructidor Boregar	10/10	10
BOUHY	58310	Orge d'hiver	ETINCEL	25/10	3
VILLIERS-SUR-YONNE	58500	Orge d'hiver	ISOCEL	8/10	21
LE TREMBLOIS	70100	Blé tendre d'hiver	LIPARI	26/9	2
VELESMES-ECHEVANNE	70100	Blé tendre d'hiver	ESSAIS VARIETES	1/10	4
PESMES	70140	Blé tendre d'hiver	sokal sy moisson	10/10	2
PORT-SUR-SAONE	70170	Blé tendre d'hiver	FRUCTIDOR, absalon, sillon, advisor	28/9	15
PORT-SUR-SAONE	70170	Orge d'hiver	semences de ferme	2/10	10
BEAUMOTTE-	70190	Blé tendre d'hiver	fantomas	14/10	4
SANCE	71000	Blé tendre d'hiver	Apache	12/10	0



# BULLETIN DE SANTÉ DU VÉGÉTAL

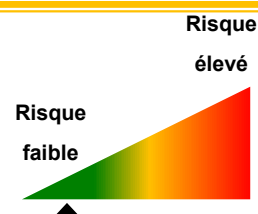
## BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ



Grandes cultures n° 12 du 13 novembre 2018

VERDUN-SUR-LE-DOUBS	71350	Blé tendre d'hiver	FRUCTIDOR	8/10	0
VERDUN-SUR-LE-DOUBS	71350	Orge d'hiver	ETINCEL	13/10	0
MONTPONT-EN-BRESSE	71470	Orge d'hiver	ETINCEL	12/10	0
MALAY-LE-PETIT	89100	Orge d'hiver	ETINCEL	11/10	1
LEZINNES	89160	Blé tendre d'hiver	NEMO	12/10	2
LEZINNES	89160	Orge d'hiver	ISOCEL	12/10	2
RONCHERES	89170	Orge d'hiver	LG CASTING	2/10	6
THORY	89200	Orge d'hiver	Salamandre	10/10	0

Avec les conditions météo humides annoncées, le risque reste faible.



### Les pucerons (Rhopalosiphum Padi, Sitobion, Metopolophium...) vecteurs de la jaunisse nanisante

*Rhopalosiphum padi*, le plus fréquemment observé, est un puceron à forme globuleuse (1,2 à 2,4 mm), qui présente un corps vert foncé avec des taches rougeâtres autour de l'insertion des cornicules. A l'automne, lorsque les conditions sont favorables les pucerons ailés volent et se posent préférentiellement sur les jeunes plantules de céréales. Ils transmettent le virus lors de leurs piqûres alimentaires. L'infestation est d'autant plus importante que le nombre de jours de vols est élevé : les semis précoces sont ainsi toujours plus exposés. Suite à cette contamination primaire de la parcelle, la diffusion de la maladie est assurée par leur descendance : les pucerons aptères (sans aile) se contaminent en se nourrissant sur des plantes malades puis contaminent d'autres plantes (dissémination par foyer).



Photo Magnus Gammelgaard  
www.plante-doktor.dk

### Etat des lieux

Dès le début de la levée, un état des lieux est à réaliser par beau temps en parcourant la parcelle. Le seuil d'intervention est de 10% de plantes touchées par au moins un puceron. En dessous de ce seuil, il ne faut pas laisser séjourner les pucerons plus de 10 jours de suite.

Sur 65 parcelles observées, 4 atteignent ou dépassent le seuil de 10% (en rouge dans le tableau des observations).

Les captures de *Rhopalosiphum* deviennent rares cette semaine à la tour à succion d'Auxerre.

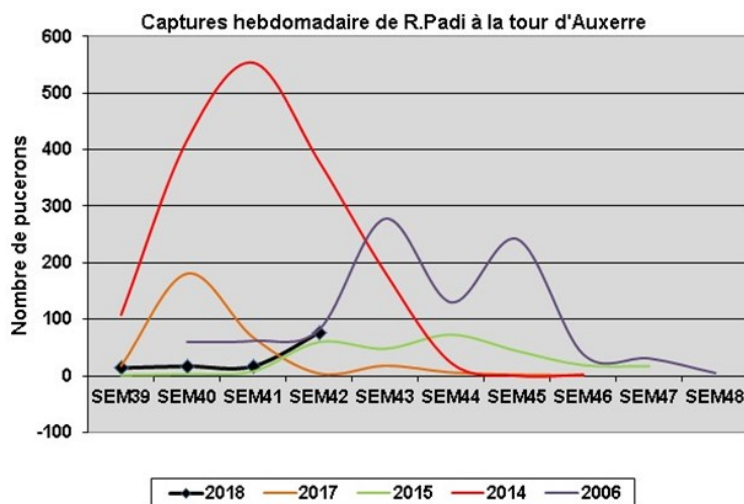


# BULLETIN DE SANTÉ DU VÉGÉTAL

## BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ



Grandes cultures n° 12 du 13 novembre 2018



Pourcentage de pieds porteurs de pucerons cette semaine sur le réseau BFC

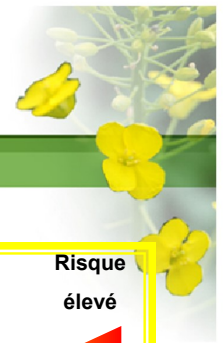
commune	Code postal	culture	Variété	Date semis	% de pieds porteurs de pucerons
GEMEAUX	21120	Blé tendre d'hiver	UNIK	1/10	2
MEURSAULT	21190	Blé tendre d'hiver	APRILO	3/10	7
CORCELLES-LES-ARTS	21190	Blé tendre d'hiver		4/10	1
RENEVE	21310	Orge d'hiver	KWS FARO	15/10	1
BLIGNY-SUR-OUICHE	21360	Blé tendre d'hiver	FRUCTIDOR	2/10	0
BLIGNY-SUR-OUICHE	21360	Orge d'hiver	Salamandre	8/10	0
PRUSLY-SUR-OURCE	21400	Blé tendre d'hiver	FRUCTIDOR	13/10	0
VILLEBICHOT	21700	Orge d'hiver	ETINCEL	11/10	1
POUILLEY-FRANCAIS	25410	Orge d'hiver	LG Casting	3/10	5
POULIGNEY-LUSANS	25640	Blé tendre d'hiver	ABSALON	10/10	0
ROUGEMONT	25680	Blé tendre d'hiver	Melange	15/10	0
MONTUSSAINT	25680	Orge d'hiver	KWS Cassia	9/10	0
ASNANS-BEAUVOISIN	39120	Blé tendre d'hiver	SOKAL	13/10	2
DESNES	39140	Orge d'hiver	tektoo	6/10	0
SAINT-AUBIN	39410	Blé tendre d'hiver	LG ABSALON	25/9	2
SAINT-AUBIN	39410	Blé tendre d'hiver	LG ARMSTRONG	11/10	1
SAINT-AUBIN	39410	Orge d'hiver	ETINCEL	22/9	4
OUSSIÈRES	39800	Blé tendre d'hiver	FRUCTIDOR	8/10	3
ALLUY	58110	Blé tendre d'hiver		23/10	0
URZY	58130	Blé tendre d'hiver		17/10	0
POUGNY	58200	Blé tendre d'hiver	APACHE	23/10	0
POUGNY	58200	Orge d'hiver	PASSEREL	26/10	0
COULOUTRE	58220	Blé tendre d'hiver	COMPLICE	23/10	0
TOURY-SUR-JOUR	58240	Blé tendre	Mélange Rustic Arrezzo	2/11	0
TOURY-SUR-JOUR	58240	Orge d'hiver	cassia	26/10	1

# BULLETIN DE SANTÉ DU VÉGÉTAL

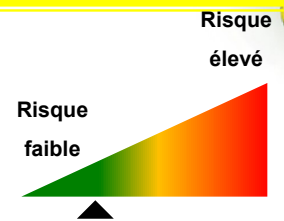
## BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

Grandes cultures n° 12 du 13 novembre 2018

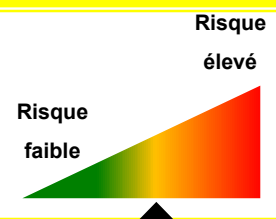
BOUHY	58310	Blé tendre d'hiver	Melange Fructidor Boregar	10/10	0
BOUHY	58310	Orge d'hiver	ETINCEL	25/10	0
VILLIERS-SUR-YONNE	58500	Blé tendre d'hiver	BOREGAR	5/10	0
VILLIERS-SUR-YONNE	58500	Orge d'hiver	ISOCEL	8/10	0
VALLEROIS-LE-BOIS	70000	Blé tendre d'hiver	FRUCTIDOR	22/10	0
CERRE-LES-NOROY	70000	Orge d'hiver	Etincel	13/10	0
LE TREMBLOIS	70100	Blé tendre d'hiver	LIPARI	26/9	1
VELESMESECHEVANNE	70100	Blé tendre d'hiver	ESSAIS VARIETES	1/10	8
RENAUCOURT	70120	Orge d'hiver	ETINCEL	9/10	0
PESMES	70140	Blé tendre d'hiver	sokal sy moisson	10/10	6
SORNAY	70150	Orge d'hiver	ETINCEL	18/9	8
PORT-SUR-SAONE	70170	Blé tendre d'hiver	FRUCTIDOR, absalon, sillon, advisor	28/9	2
PORT-SUR-SAONE	70170	Orge d'hiver	semences de ferme	2/10	1
FRANCOURT	70180	Blé tendre d'hiver	APACHE	12/10	0
ROCHE-ET-RAUCOURT	70180	Blé tendre d'hiver	LIPARI	4/10	0
BEAUMOTTE-AUBERTANS	70190	Orge d'hiver	LG Casting	13/10	20
CUGNEY	70700	Orge d'hiver	ETINCEL	11/10	1
SANCE	71000	Blé tendre d'hiver	Apache	12/10	0
SAINT-LOUP-DEVARENNES	71240	Blé tendre d'hiver	APRILIO	10/10	0
VERDUN-SUR-LE-DOUBS	71350	Orge d'hiver	ETINCEL	13/10	0
BAUDRIERES	71370	Blé tendre d'hiver	APPRILLIO OREGRAIN	15/10	10
BAUDRIERES	71370	Blé tendre d'hiver	OREGRAIN	18/10	5
BAUDRIERES	71370	Orge d'hiver	Maltesse	1/10	4
BUXY	71390	Blé tendre d'hiver	FRUCTIDOR	9/10	11
ROSEY	71390	Orge d'hiver	ETINCEL	9/10	2
MONTPONT-EN-BRESSE	71470	Blé tendre d'hiver	APRILIO	22/10	0
MONTPONT-EN-BRESSE	71470	Orge d'hiver	ETINCEL	12/10	0
GRON	89100	Blé tendre d'hiver	AREZZO	17/10	5
GRON	89100	Orge d'hiver	ETINCEL	16/10	5
MALAY-LE-PETIT	89100	Orge d'hiver	ETINCEL	11/10	5
LEZINNES	89160	Blé tendre d'hiver	NEMO	12/10	5
LEZINNES	89160	Orge d'hiver	ISOCEL	12/10	5
RONCHERES	89170	Orge d'hiver	LG CASTING	2/10	10
THORY	89200	Orge d'hiver	Salamandre	10/10	7
VILLIERS-LOUIS	89320	Blé tendre d'hiver	Mélange Fructidor / Syllon / Absalon	3/10	2
GY-L'EVEQUE	89580	Blé tendre d'hiver		1/10	0
GY-L'EVEQUE	89580	Orge d'hiver		1/10	0
LACHAPELLE-SOUS-ROUGEMONT	90360	Orge d'hiver	RAFAELA	11/10	0
DORANS	90400	Blé tendre d'hiver	FRUCTIDOR	4/10	0
DORANS	90400	Orge d'hiver	ETINCEL	11/10	0



Risque actuellement faible à moyen. Surveillez les pucerons à partir du stade 1-2 feuille de la céréale lors de conditions ensoleillées.



Dans les parcelles où les pucerons ont séjourné depuis plus de 10 jours, le risque est moyen.



### Taupins-oscinies

Des attaques localisées sont signalées.



Zabre sur orge – photo Emmanuel Bonnin – Soufflet





# BULLETIN DE SANTÉ DU VÉGÉTAL

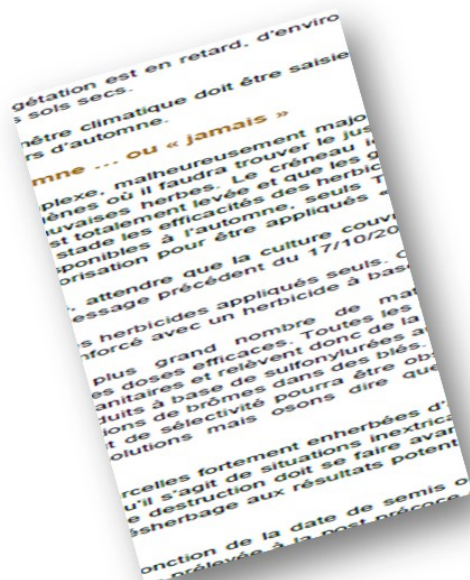
## BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ



Grandes cultures n° 12 du 13 novembre 2018

### Adventices

Télécharger la dernière note **Objectif Cultures Propres** sur la gestion des adventices ([cliquez](#))



Pour toute information sur l'état sanitaire de la betterave sucrière, retrouvez le BSV betteraves sur le site de la Chambre régionale d'Agriculture, en cliquant [ici](#)

Bulletin édité sous la responsabilité de la Chambre régionale d'agriculture de Bourgogne Franche-Comté et rédaction animée par ARVALIS-Institut du Végétal, Terres Inovia et les Chambres d'agriculture de Bourgogne Franche-Comté à partir des observations réalisées par : 110 BOURGOGNE - AGRIDEV - AGRI SUD EST - AGRODIFFUSION - ALTERNATIVE - AMDIS - BOURGOGNE DU SUD - SAS BRESSON - CA 21 - CIA 25 90 - CA 39 - CA 58 - CA 70 - CA 71 - CA 89 - CHAYS - SARL COURTEJOIE - DIJON CEREALES - EPIS CENTRE - FAIVRE SAS - FREDON - MOULIN JACQUOT - MINOTERIE GAY - GIROUX SAS - INTERVAL - KRY SOP - SARL LEGUY - ETS RUZE - SEINE YONNE - SENOGRAIN - SEPAC - SOUFLET AGRICULTURE - TEOL - TERRE COMTOISE - YNOVAE

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle. La Chambre régionale d'agriculture de Bourgogne Franche-Comté dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les viticulteurs et agriculteurs pour la protection de leurs cultures et les invite à prendre ces décisions sur la base d'observations qu'ils auront eux mêmes réalisées sur leurs parcelles et/ou en s'appuyant sur les préconisations issues de bulletins techniques.

« Action co-pilotée par le Ministère chargé de l'Agriculture et le Ministère chargé de l'environnement, avec l'appui financier de l'Agence Française pour la Biodiversité par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto 2 ».

Avec la participation financière de :

**AGENCE FRANÇAISE  
POUR LA BIODIVERSITÉ**

Établissement public du ministère de l'Environnement